



# BULLETIN D'INFORMATION sur le trafic aérien en Ile-de-France

ORLY CDG LE BOURGET

n°14 / Octobre - Novembre - Décembre 2010



**L**a direction des services de la Navigation aérienne a le plaisir de vous adresser le bulletin d'information n°14 sur le trafic aérien en Ile-de-France.

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la DSNA s'était engagée à expérimenter, dès le 1<sup>er</sup> semestre 2008, les procédures de descente continue (CDA) pour les arrivées en provenance du sud ouest à Orly, par vent d'est. Outre les gains en carburant et la réduction des émissions gazeuses, cette procédure supprime les paliers horizontaux inutiles qui créent du bruit avant l'atterrissage.

L'évaluation débutée le 4 août 2008 a été concluante. La Commission Consultative de l'Environnement d'Orly de décembre 2009 a donné un avis positif à sa mise en service qui est effective depuis le mois d'octobre 2010 sur l'aéroport de Paris-Orly.

Une évaluation d'une procédure en descente continue est en cours sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle depuis le début de l'année 2010 en cœur de nuit en configuration face à l'est.

Afin de cibler les gains sonores, un indicateur de la réalisation effective de procédure sans palier, depuis 6 000 pieds d'altitude (FL60) jusqu'au sol, va être suivi très prochainement et sera inclus dans ce bulletin.

Nous vous signalons enfin que l'enquête publique relative au projet de modification permanente de la circulation aérienne des procédures d'approche aux instruments de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle, dont nous vous parlons dans le bulletin précédent, se déroulera du 5 février au 7 mars 2011 sur le territoire de communes de l'Aisne, de l'Oise, de Seine-et-Marne, des Yvelines et du Val d'Oise. ■



## Trafic des 3 aéroports

		Nombre de mouvements	Evolution même mois année précédente	Cumul à janvier	Evolution cumul à janvier année précédente	Jour de pointe	
Orly	Oct.	18 500	+0,87 %	184 280	-2,38 %	22 octobre	709
	Nov.	18 130	+2,49 %	202 410	-1,96 %	22 novembre	697
	Déc.	17 067	-1,46 %	219 477	-1,92 %	10 décembre	683
CDG	Oct.	43 655	-2,95 %	421 530	-5,26 %	1 <sup>er</sup> octobre	1 537
	Nov.	40 631	0,00 %	462 161	-4,82 %	26 novembre	1 445
	Déc.	37 663	-5,34 %	499 824	-4,86 %	16 décembre	1 419
Le Bourget	Oct.	5 386	-1,19 %	47 694	+4,32 %	1 <sup>er</sup> octobre	260
	Nov.	4 515	-4,04 %	52 209	+3,54 %	18 novembre	214
	Déc.	4 257	-2,96 %	56 466	+3,02 %	3 décembre	228

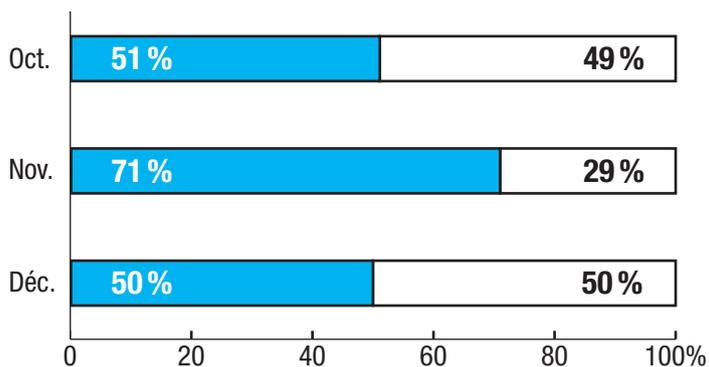
Ces chiffres concernent l'ensemble des vols IFR (vols aux instruments) contrôlés par la navigation aérienne. Outre le trafic commercial, ils incluent les vols militaires, sanitaires et d'Etat notamment.



## Configuration est/ouest

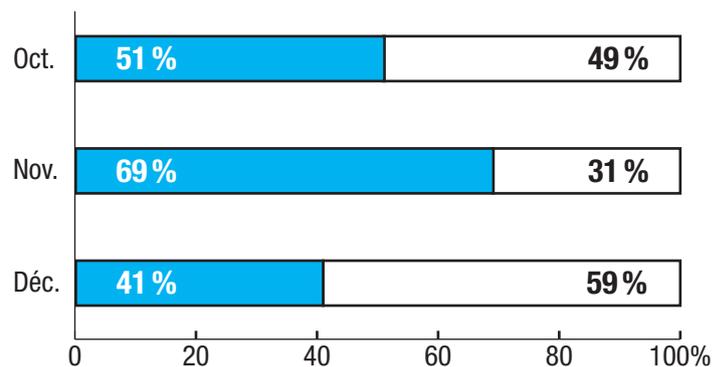
### AÉROPORT D'ORLY

(en % du temps)



### AÉROPORT CDG

(en % du temps)



Les avions décollent et atterrissent face au vent. Deux dispositifs de circulation aérienne existent ainsi autour des aéroports parisiens :

- un dispositif dit "configuration face à l'ouest" pour les atterrissages et les décollages lorsque le vent vient de l'ouest.
- un dispositif dit "configuration face à l'est" pour les atterrissages et les décollages lorsque le vent vient de l'est.



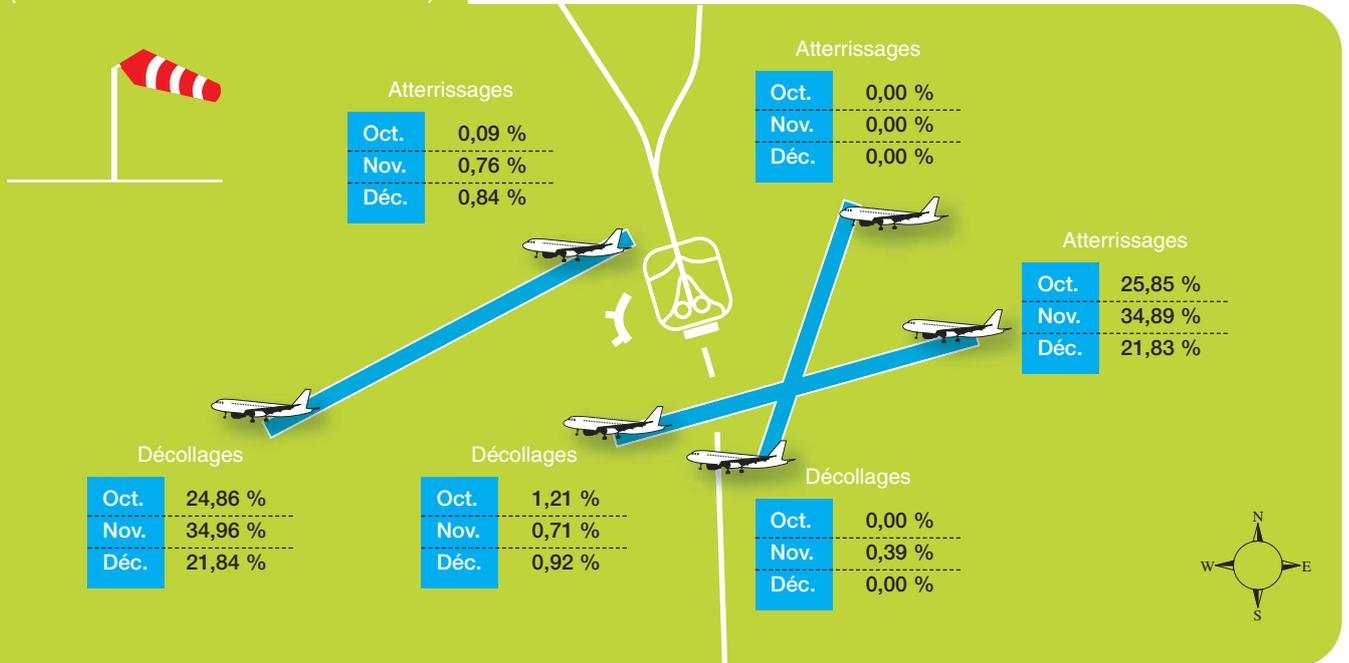
# Utilisation des seuils de piste / Orly

Nombre de mouvements

Oct.	18 500
Nov.	18 130
Déc.	17 067

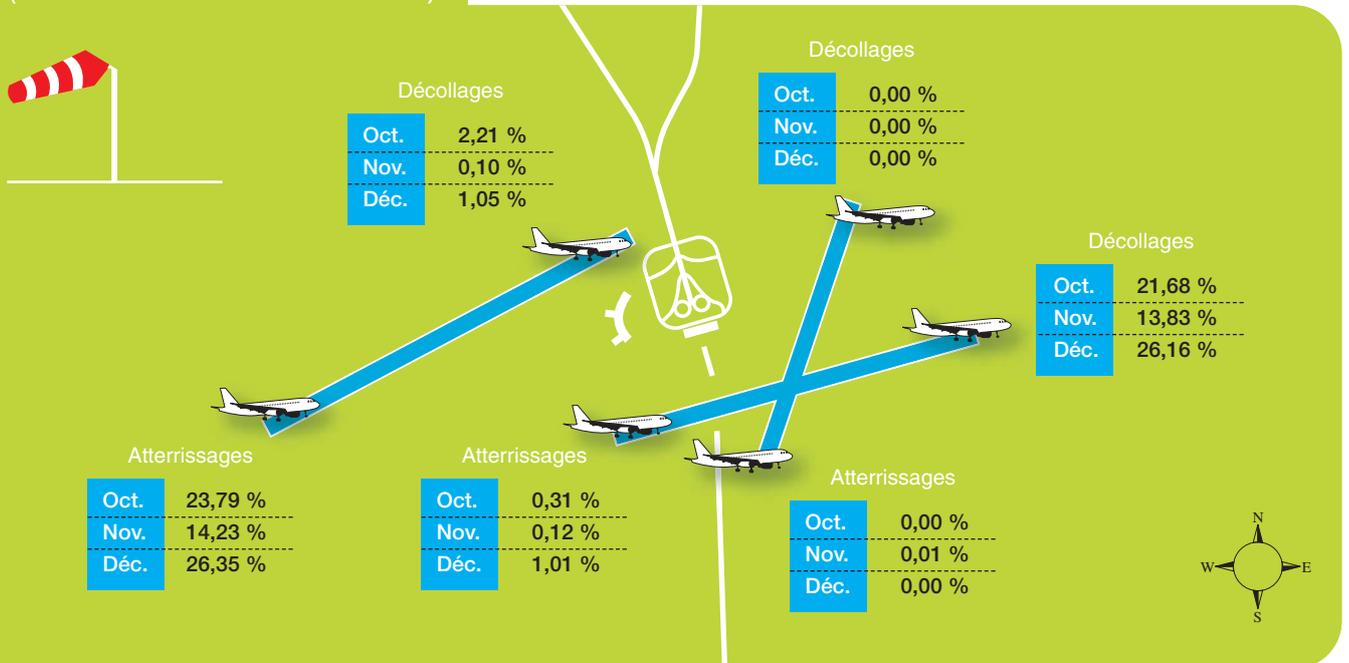
## FACE À L'OUEST

(en % du total des mouvements)



## FACE À L'EST

(en % du total des mouvements)





# Utilisation des seuils de piste / CDG

Nombre de mouvements

Oct.	43 655
Nov.	40 631
Déc.	37 663

## FACE À L'OUEST

(en % du total des mouvements)

Décollages

Oct.	12,36 %
Nov.	16,13 %
Déc.	9,60 %

Atterrissages

Oct.	10,23 %
Nov.	13,43 %
Déc.	7,76 %



Décollages

Oct.	14,42 %
Nov.	18,70 %
Déc.	11,29 %

Atterrissages

Oct.	16,51 %
Nov.	21,48 %
Déc.	13,16 %



## FACE À L'EST

(en % du total des mouvements)

Atterrissages

Oct.	9,92 %
Nov.	6,20 %
Déc.	11,51 %

Décollages

Oct.	10,11 %
Nov.	6,52 %
Déc.	12,90 %

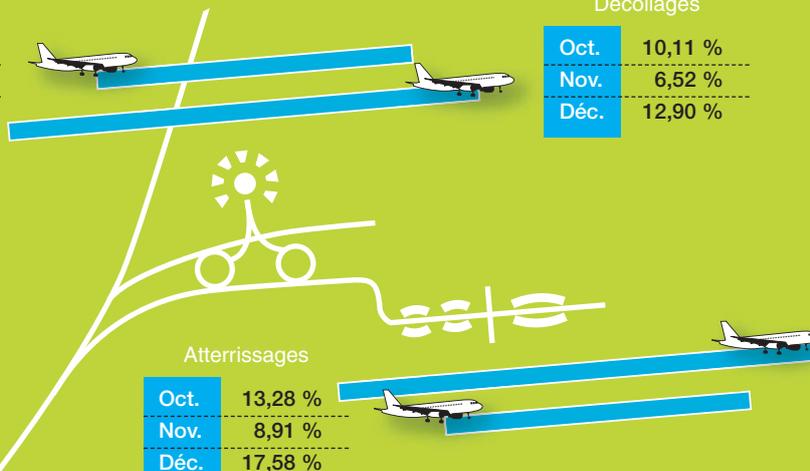


Décollages

Oct.	13,17 %
Nov.	8,63 %
Déc.	16,20 %

Atterrissages

Oct.	13,28 %
Nov.	8,91 %
Déc.	17,58 %



# Utilisation des doublets / CDG

Sur 24h :

	Oct.	Nov.	Déc.
Doublet Nord	42,62 %	42,28 %	41,77 %
Doublet Sud	57,38 %	57,72 %	58,23 %

Sur la période 22h-6h :

	Oct.	Nov.	Déc.
Doublet Nord	36,60 %	39,36 %	41,03 %
Doublet Sud	63,40 %	60,64 %	58,97 %



# Altitude d'interception des ILS

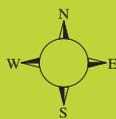
Dans la phase finale de vol, les avions utilisent l'ILS, système d'atterrissage aux instruments, qui les guide jusqu'à la piste sur une pente régulière de 5 %. L'interception de l'ILS s'effectue après une phase de vol en palier à une altitude comprise entre 2000 pieds (soit 600 mètres) et 4000 pieds (soit 1200 mètres).

## ORLY

	Oct.	Nov.	Déc.	
4000 ft	51,19%	49,43%	55,93%	4000 ft
3000 ft	47,81%	50,14%	43,47%	3000 ft
2000 ft	1,00%	0,43%	0,60%	2000 ft

	Oct.	Nov.	Déc.	
	48,60%	47,63%	52,41%	4000 ft
	51,13%	52,13%	47,43%	3000 ft
	0,27%	0,24%	0,16%	2000 ft



## CDG

	Oct.	Nov.	Déc.	
4000 ft	7,55%	7,18%	8,08%	4000 ft
3000 ft	92,24%	92,54%	91,53%	3000 ft
2000 ft	0,21%	0,28%	0,39%	2000 ft

	Oct.	Nov.	Déc.	
	99,22%	99,40%	98,90%	4000 ft
	0,69%	0,51%	1,00%	3000 ft
	0,09%	0,09%	0,10%	2000 ft

	Oct.	Nov.	Déc.	
4000 ft	99,46%	99,12%	98,74%	4000 ft
3000 ft	0,47%	0,77%	1,02%	3000 ft
2000 ft	0,07%	0,11%	0,24%	2000 ft

	Oct.	Nov.	Déc.	
	8,26%	6,67%	9,53%	4000 ft
	91,56%	93,01%	90,25%	3000 ft
	0,18%	0,32%	0,22%	2000 ft



## LE BOURGET

	Oct.	Nov.	Déc.	
2000 ft	84,43%	86,11%	82,38%	4000 ft
>2000 ft	15,57%	13,89%	17,62%	2000 ft

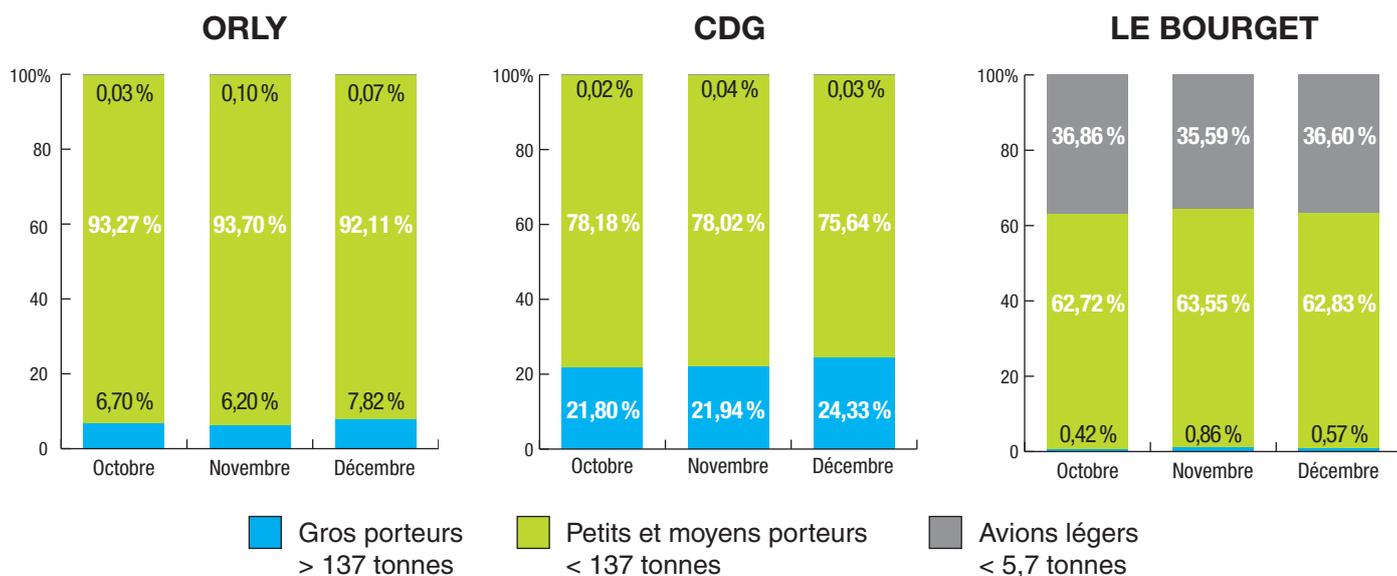
	Oct.	Nov.	Déc.	
	49,35%	48,85%	49,02%	4000 ft
	50,65%	51,15%	50,98%	2000 ft





## Répartition du trafic par catégorie d'avions

(en pourcentage)



## Non respect des Volumes de Protection Environnementale

(nombre de manquements relevés)

	Oct.	Nov.	Déc.
Orly	4	1	3
CDG	4	2	0

nd : non disponible.



## Délestage de kérosène

	Oct.	Nov.	Déc.
Orly	0	0	0
CDG	0	0	0

Le délestage de carburant est une procédure exceptionnelle, mise en œuvre en cas de retour vers l'aéroport de départ. Il a pour but de faire baisser le poids de l'appareil pour rendre possible l'atterrissage. Il s'effectue à une altitude supérieure à 2000 m en dehors des zones urbanisées et sans retombées au sol.



## Arrivées du sud-ouest en descente lisse sur CDG

(% d'arrivées à plus de 2000 mètres au-dessus de la commune de Thoiry)

